

# Avis aux institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **49 (1920)**

Heft 13

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

romande. On prévoit qu'un millier au moins d'instituteurs et d'institutrices de nos cantons romands participeront à cette importante réunion. Le comité d'organisation, au travail depuis plusieurs mois déjà, vient d'arrêter le programme du congrès, inspiré tout entier par les préoccupations que les temps actuels dictent aux éducateurs de notre jeunesse.

M. Duvillard, inspecteur scolaire à Genève, introduira le premier sujet d'étude : *Examen critique des tendances de l'enseignement primaire*. Son rapport, d'un très haut intérêt, servira de base aux discussions du congrès sur le problème de la réforme scolaire, de la revision des programmes et des manuels. Un second rapport, de M. G. Strœle, instituteur à Neuchâtel, traitera de *l'Equivalence des brevets dans la Suisse romande*. L'importance et l'actualité toute particulière de cette question ne sauraient échapper à ceux qui s'occupent des écoles publiques à un titre quelconque, puisqu'elle touche au problème si difficile de la préparation et du recrutement du corps enseignant.

Avec ces deux séances de discussion et l'assemblée générale administrative alterneront des conférences pour lesquelles le comité d'organisation a obtenu déjà le concours de M. Arnold Reymond, professeur de philosophie et de pédagogie à l'Université de Neuchâtel, et de M. Marcel Gobet, directeur de la Bibliothèque nationale.

La partie récréative comprendra en particulier un grand concert donné par le Chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux, avec le concours de plusieurs professeurs du Conservatoire de Neuchâtel. Dirigé par M. H. Lang, de Vevey, ce chœur mixte, qui a obtenu des succès éclatants dans ses concerts de Lausanne et de Montreux, interprétera quelques chefs-d'œuvre de la chanson populaire.

---

### Avis aux institutrices.

---

Une Retraite, destinée spécialement aux institutrices, sera prêchée à la Villa Miséricorde. Elle commencera le dimanche 25 juillet, à 5 heures du soir, et se terminera le 29.

Les institutrices trouveront, dans la Maison, chambre et pension à prix modéré.

Prière de s'inscrire auprès de Madame la Directrice de la Villa Miséricorde, à Fribourg, qui donnera tous les renseignements désirés.

